

Novembre
2017

Présentation de Télé-Plaies

La télémédecine, quelques dates

2012, Inscription au Programme régional de santé

2013, Loi du 23/12 définissant la réalisation des télé-expertises et téléconsultations

2014, initiation du projet corrézien

2016, arrêté du 28/04 fixant le cahier des charges de la télémédecine

Février 2017: Création de l'association « Réseau Plaies Complexes par Télémédecine Ville-Hôpital-EHPAD » RPCTC19

Juin 2017: premiers actes de télé-expertises et téléconsultations.

2017
Novembre

La télémédecine pourquoi?

Novembre
2017

- Éviter des déplacements inutiles et fatiguant pour le patient
- Assurer un suivi à distance
- Coordonner les soins
- Permettre une prise en charge plus précoce

La télémédecine pour quelles plaies ?

Elle s'adresse initialement aux résidents des EHPAD mais à vocation à s'étendre aux autres structures (SSR, USLD, HAD, UCSA, Maisons de santé...)

- Pieds diabétiques compliqués
- Plaies dermatologiques chroniques
- Ulcères de jambes
- Escarres

Prise en charge des plaies chroniques

1^{er} niveau : la télé-expertise

16/11/2017

Patient
info

ue
tient

Équipe
Dossier d

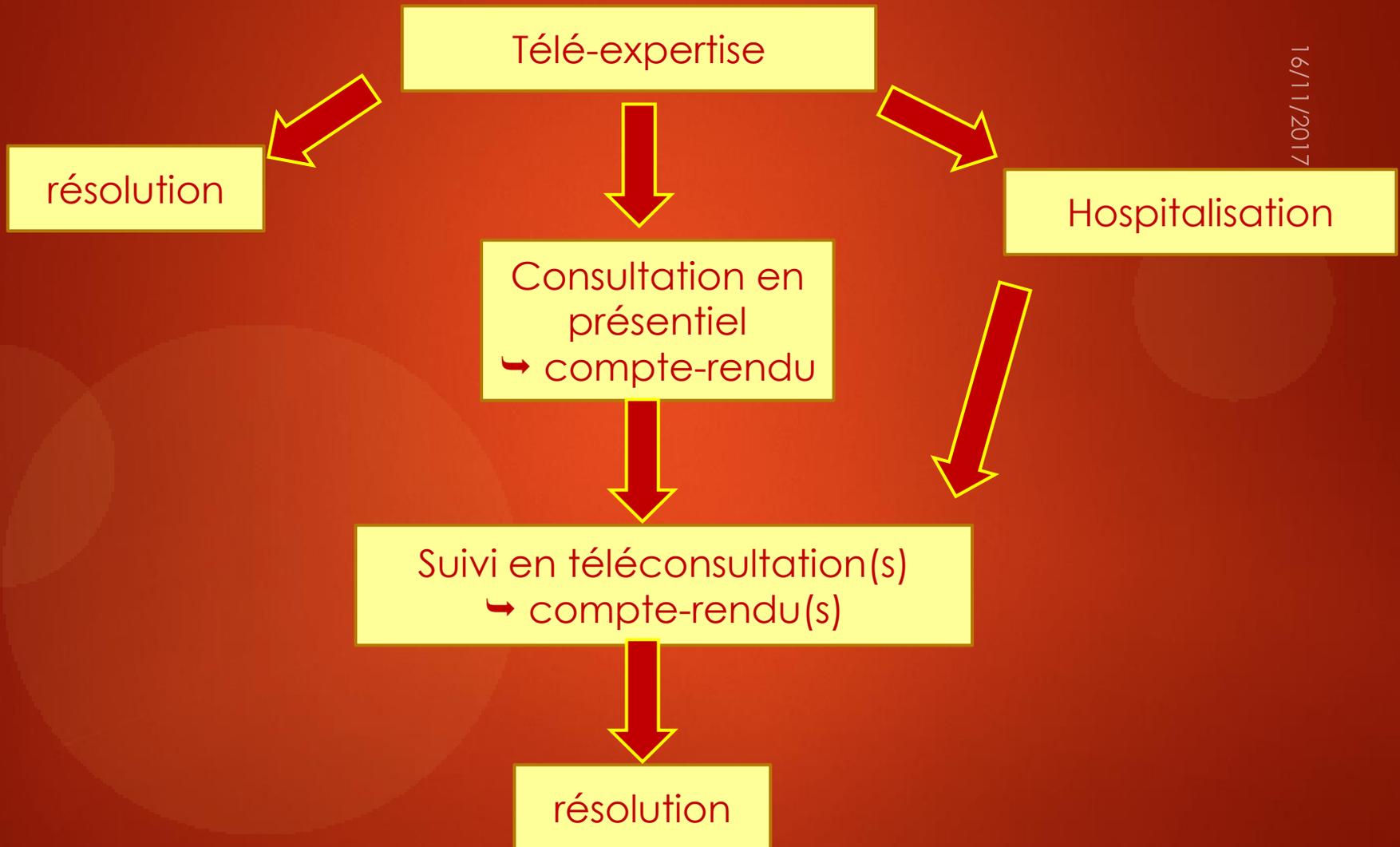
ière
urisé

Rédaction

urisée



Prise en charge des plaies chroniques arbre décisionnel

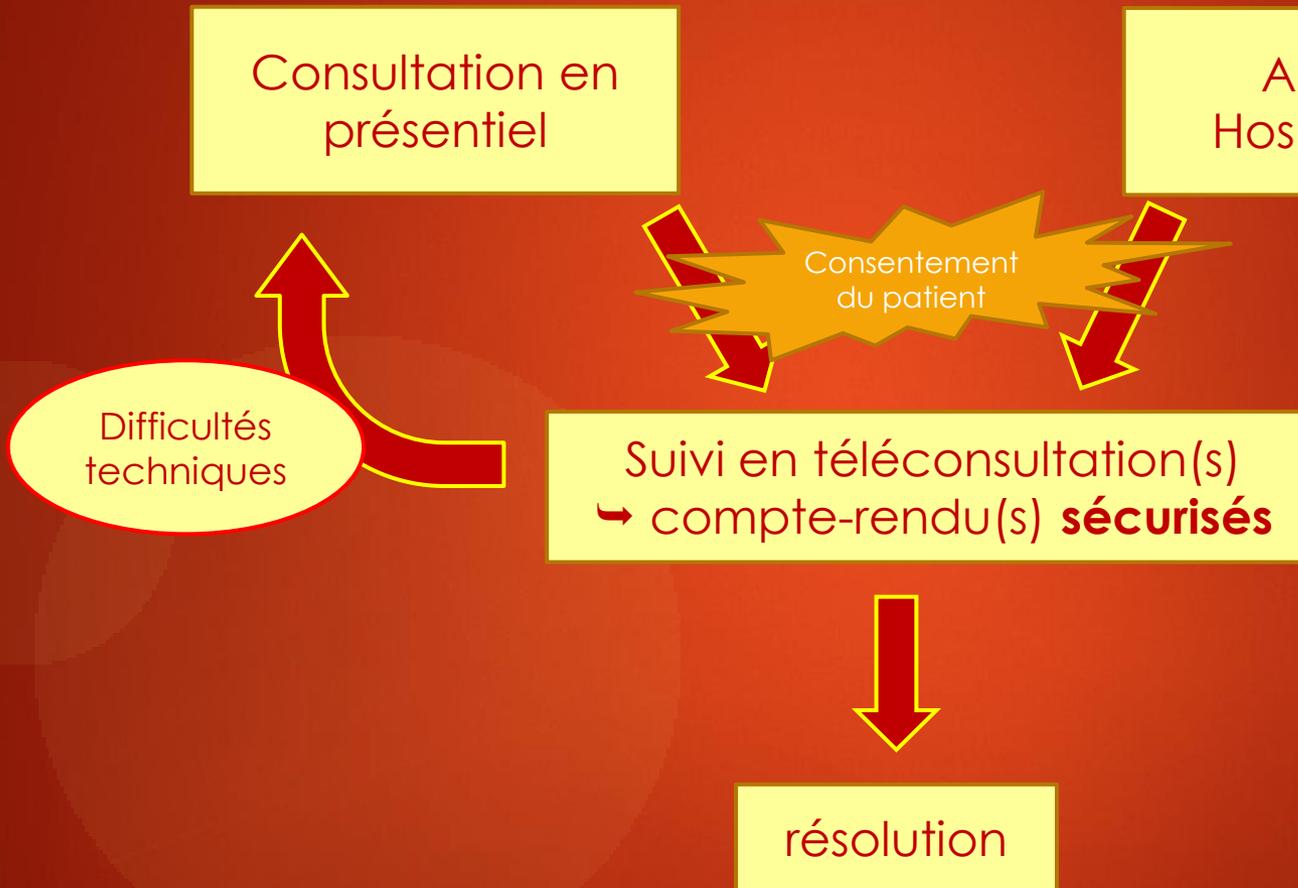


16/11/2017

Prise en charge des plaies chroniques

2^{ième} niveau : la téléconsultation

16/11/2017



Télé-plaies en Corrèze :

Équipe requérante

- médecin traitant,
- médecin coordonateur
- infirmière

EHPADs
(Treignac,
Argentat...)
SSR
(Cornil...)
Maisons de
santé
UCSA
HAD

IDE Coordinatrice

Equipe requise

- médecin spécialiste
- infirmière

Médecin
diabétologue

Dermatologue

(Gériatre)

Plan de déploiement

Novembre 2017

1)Premier niveau : les EHPADs

- ▶ Accords des médecins traitants et coordonateurs
- ▶ Connection à la plateforme PAACO
- ▶ Installation de tablettes avec webcam / connection WIFI dans les structures requérantes.
- ▶ Formation des infirmières d'EHPAD
 - à la technique
 - à la prise en charge des pieds diabétiques
- ▶ Information sur site

2)Deuxième niveau : SSR, HAD et UCSA

3)Troisième niveau : les maisons de santé



- En fonction
- En cours d'installation
- EHPAD potentiels

remerciements

- ▶ ARS Nouvelle Aquitaine : Mesdames VOLPATO et MICHARDIERE
- ▶ CPAM : Madame MARTINEAU
- ▶ ESEA : Mr F. LACHAL et Mr Y. PIERRE
- ▶ CH Tulle : la direction, Monsieur MOKSAN
le service informatique
et Mesdames POIGNET-SOL et POUCHULU
- ▶ Mr FARFAL (CH Cornil) et Mme BORDES (Diabétologie)

mars 2012

Merci de votre attention...